

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A L'OCCASION DE SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, ALTERNATIVE TÉLÉCOM RÉAFFIRME LE RÔLE ESSENTIEL QUE JOUENT LES OPÉRATEURS ALTERNATIFS DANS LA NUMÉRISATION DES TERRITOIRES ET LA COMPÉTITIVITÉ ECONOMIQUE DES ENTREPRISES FRANÇAISES

Paris, le 12 avril 2018

Alors que s'ouvrent prochainement les discussions autour du Projet de loi ELAN, et dans le cadre du chantier récemment lancé par le Gouvernement sur la numérisation des PME/TPE, les membres de l'Association *Alternative Télécom*, qui représentent un chiffre d'affaires de plus d'un milliard d'euros et ont créé plus de 2700 emplois en France, souhaitent réaffirmer le rôle essentiel que jouent les opérateurs alternatifs dans la numérisation de l'économie et des territoires.

- **TRÈS HAUT DÉBIT: PRIORITÉ AU DÉBLOCAGE DE LA FIBRE OPTIQUE**

Le Très Haut Débit constitue un enjeu stratégique majeur pour le futur des territoires et pour la compétitivité économique des entreprises françaises. « *Si on ne lui donne pas les moyens de se développer par la mise en place d'une saine concurrence sur le marché, on risque d'assister à un gel du déploiement du Très Haut Débit dans certains territoires et à la disparition de certains opérateurs alternatifs entravés dans leur action commerciale, paralysant l'essor de toute une économie numérique* », souligne Bernard Lemoine, Vice-Président d'*Alternative Télécom*, Président de *Nerim*.

C'est pourquoi les membres d'*Alternative Télécom* en appellent aux pouvoirs publics et à l'ARCEP pour que puissent être rapidement mises en place des offres de gros activées et compétitives sur le marché FttH, dans les zones très denses ainsi que sur l'ensemble des RIP où les conditions d'égal accès au marché pour les opérateurs alternatifs ne sont pas assurées.

Seuls des accès activés permettront d'accroître le marché, en stimulant l'innovation et en accélérant le développement d'offres de services riches et diverses.

- **MOBILE : LA 5G, UN ENJEU DÉTERMINANT POUR L'INNOVATION**

Le prochain appel à candidatures pour les fréquences 5G demeure une étape déterminante pour le développement d'un environnement concurrentiel dynamique pour la téléphonie mobile.

Dans ce contexte, les MVNO rassemblés au sein d'*Alternative Télécom* en appellent à la vigilance des pouvoirs publics et de l'ARCEP, pour qu'à cette occasion, des engagements soient pris concernant :

- l'accès aux réseaux des opérateurs mobiles, dans des conditions non discriminatoires ;
- les conditions tarifaires d'accès aux réseaux des opérateurs mobiles, permettant aux MVNO de ne pas être évincés du marché de détail de la téléphonie mobile.

Les MVNO, qui rassemblent aujourd'hui plus de 7,6 millions de clients et représentent près de 11% du parc d'abonnés, souhaitent continuer à jouer pleinement leur rôle d'aiguillon de la concurrence, grâce au développement d'offres innovantes.

« *Toutes ces innovations à forte valeur ajoutée profitent à l'ensemble de notre économie, en favorisant un dynamisme concurrentiel à l'échelle nationale, mais également internationale, grâce à l'exportation du savoir-faire des opérateurs français alternatifs en matière de services innovants* », souligne Jacques Bonifay, Président d'*Alternative Mobile*, Président de *Transatel*.

A propos d'Alternative Télécom :

L'Association Alternative Télécom rassemble les opérateurs télécoms alternatifs, opérant sur les marchés fixe et mobile. Ils ont créé plus de 2700 emplois en France et représentent un chiffre d'affaires de plus de 1 milliard d'euros en 2017.

Les membres des Collèges Fixe et Mobile : Adista, Afone, Alphaslink, Coriolis Télécom, Euro-Information Telecom, La Poste, Nerim, Paritel, Pritel, SCT Télécom, Serveurcom, Transatel, Vitis, Waycom.

Contact : Léonidas Kalogeropoulos, Délégué général de l'Association *Alternative Télécom*

Tel. : 01 53 45 91 91 ou 06 07 31 51 26

Caroline Blanchard, Association *Alternative Télécom*

Tel. : 01 53 45 91 91 ou 07 57 50 30 08